ANNEXE X

de l'arrêté du Gouvernement wallon
relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution
du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Ville de SERAING | **Dossier n° PE2/2026/125** | **Référence SPW-ARNE :10024962/APE.sso**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PERMIS D'ENVIRONNEMENT DE CLASSE 2

Établissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Le demandeuse est **Le Collège Provincial de Liège, place Saint-Lambert 18 boite A à 4000 Liège**.
Le terrain concerné est situé **rue de Colard-Trouillet 48 à 4100 SERAING**, et cadastré **SERAING 2e division section E n° 60K.**
Le projet consiste à **maintenir en activité l'exploitation d'une école polytechnique avec atelier de mécanique automobile, atelier de menuiserie, atelier de soudure, restaurant (100 places), salle de réception (150 places) et autres équipements ou annexes.**

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de la séance de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées :
Le 25/11/2026	**Le 30/11/2026**	Lieu : **Service de l'urbanisme – place Kuborn 5 à 4100 SERAING** Date de clôture : **14/12/2026** Heure de clôture : **10h00**	Par courrier postal : **Collège communal de la Ville de SERAING – place Communale 8, 4100 SERAING** ou Par courriel **enquete@seraing.be**

La Bourgmestre,

Porte à la connaissance du public que l'autorité compétente pour statuer sur la présente demande de permis d'environnement de classe 2 en vertu de l'article 13 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement, est **le collège communal de la Ville de SERAING**.

L'enquête publique est organisée selon les modalités prévues par les articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du livre 1er du Code de l'Environnement.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête au Service de l'Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables **(UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS).**

Des explications techniques peuvent être obtenues auprès du demandeur : **Le Collège Provincial de Liège** - Courriel : romain.cappa@provincedeliege.be - Tél : 042797160 ou auprès du **Fonctionnaire technique** du Service Public de Wallonie, Montagne Sainte-Walburge 2, 4000 LIÈGE.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de la Ville de SERAING dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

SERAING, le 23 novembre 2026.

Pour le collège,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
(délégation du 3 avril 2025)
(CDLD art. L1132-5)

Angelo TROLIO
Agent technique

LA BOURGMESTRE,

D.GÉRADON